

Sourat: Al-Baqara

171. Ces infidèles font songer à des animaux qui n'entendent que les sons et les cris des appels confus qu'on leur lance, et qui, sourds, muets et aveugles, sont incapables d'en saisir le sens.

172. Ô vous qui croyez ! Mangez de ces bonnes choses dont Nous vous avons gratifiés et rendez grâce au Seigneur, si c'est vraiment Lui que vous adorez !

173. Il vous interdit seulement de consommer la bête morte, le sang, la viande de porc et celle de tout autre animal sur lequel on aura invoqué un autre nom que Celui de Dieu. Cependant, si on se trouve contraint d'en consommer par nécessité, et non par insoumission ni désinvolture, on ne commet aucun péché, car Dieu est Clément et Miséricordieux.

174. Ceux qui dissimulent ce que Dieu a révélé du Livre et qui le troquent à vil prix, c'est comme s'ils remplissaient de feu leurs entrailles. Dieu ne leur adressera pas la parole le Jour du Jugement dernier et ne leur accordera pas Son pardon, mais un châtement douloureux leur sera infligé.

175. Voilà ceux qui échangent la Vérité contre l'erreur et qui troquent le pardon de Dieu contre le châtement de l'Enfer ! Et quelle endurance il leur faudra pour supporter les affres de la Géhenne !

176. Il en est ainsi parce que Dieu a révélé le Livre en tant que Message de vérité, et que ceux qui se livrent à des controverses à son sujet s'engagent dans une profonde divergence.

177. La piété ne consiste pas à tourner sa face du côté de l'Orient ou de l'Occident, la piété, c'est croire en Dieu, au Jugement dernier, aux anges, aux Livres et aux prophètes, la piété, c'est donner de son bien – quelque attachement qu'on lui porte – aux proches, aux orphelins, aux indigents, aux voyageurs et aux mendiants, la piété, c'est aussi racheter les captifs, accomplir la salât, s'acquitter de la zakât, demeurer fidèle à ses engagements, se montrer patient dans l'adversité, dans le malheur et face au péril. Telles sont les vertus qui caractérisent les croyants pieux et sincères !

178. Ô vous qui croyez ! La loi du talion vous est prescrite en matière de meurtre : homme libre pour homme libre, esclave pour esclave, femme pour femme. Si l'ayant droit consent une remise de cette peine au meurtrier, ce dernier sera poursuivi modérément et il devra s'acquitter du prix du sang avec empressement. C'est là une mesure d'allègement et de miséricorde pour vous de la part de votre Seigneur. Mais quiconque transgresse, par la suite, ce compromis sera sévèrement sanctionné.

179. La loi du talion constitue pour vous une garantie de vie, ô gens doués d'intelligence. Peut-être finirez-vous ainsi par craindre Dieu.

180. Il vous est prescrit, lorsque l'un d'entre vous est sur le point de mourir en laissant quelques biens, de faire un testament en faveur de ses père et mère et de ses parents les plus proches, suivant l'usage établi. C'est un devoir pour ceux qui craignent le Seigneur.

<http://www.yabiladi.com/coran/sourat.php?surano=2&min=170&lg=fr>